**UPR 42**

**(Genève, 23.1-3.2.2023)**

**Revue de la Suisse**

**Déclaration de la Grèce**

Merci Monsieur le Président,

La Grèce accueille chaleureusement la délégation de la Suisse à l’EPU.

Nous saluons les progrès réalisés par le pays depuis le dernier cycle de l’EPU.

Nous saluons tout particulièrement l’engagement continu de la Suisse envers le respect de toutes ses obligations en matière de droits de l’homme, ainsi que la création d’un environnement accueillant pour les membres de la société civile.

Nous saluons aussi la création d’une Commission nationale des droits de l’homme, conformément aux Principes de Paris.

La Grèce voudrait recommander à la Suisse :

1) Continuer à développer des politiques visant à promouvoir l'égalité dans le champ de travail et faciliter l’autonomisation des personnes handicapées.

2) Redoubler d’efforts pour promouvoir davantage l'égalité des sexes, en particulier dans la vie professionnelle et publique en mettant en oeuvre la Stratégie 2030

Je vous remercie.